ANNONCE

DES

QUARANTE HEURES,

Pour l'année 1863 et 64.

Nous ferons cette année les 40 heures, dans cette Eglise, avec la solennité ordinaire (tels jours). Ces pieux exercices se feront ici, comme dans toutes les autres Eglises du diocèse, à l'intention spéciale d'obtenir, de la divine miséricorde, l'extirpation du ***philosophisme***, qui cherche à détruire notre sainte religion, le ***rationalisme***, qui voudrait soumettre la foi divine à la raison humaine, l'***indifférentisme***, qui admet comme bonnes toutes les fausses religions, le ***sansualisme***, qui favorise les passions charnelles, enfin, toutes les erreurs qui séduisent les malheureux enfants d'Adam, dans cette vallée de larmes.

Nous prierons en même temps pour la réforme de tous les abus scandaleux, qui perdent une infinité d'âmes par l'ivrognerie, la débauche, le luxe, l'usure, le jeu, l'injustice, le théâtre et autres plaisirs damnables.

Nous demanderons qu'à la place de ces fatales erreurs, et de tous ces vices détestables, il régne en tous lieux, un véritable esprit de ***piété***, de ***soumission*** à la foi, d'***ardeur*** pour l'accomplisement des devoirs de notre divine religion, de ***renoncement*** aux plaisirs sensuels, de ***sobriété***, de ***charité***, de ***simplicité***, de ***justice*** et de ***mortification*** de tous les plaisirs défendus.

Comme le divin Cœur de Jésus est profondément affligé de voir le monde entier, couvert de ces plaies hideuses, qui défigurent la face du christianisme, et ternissent l'éclat des vertus qui caractérisent la vraie religion, nous lui ferons chaque jour des 40 heures, (à telle heure du soir), une ***amende honorable***, pour réparer les outrages qui sont faits, en tous lieux, à sa divine personne, par des hommes impies, qui ne cessent de blasphémer le Dieu vivant et son adorable Christ.

Les quarante heures ayant pour but principal de demander le succès de l'***Œuvre de la Propagation de la Foi***, nous chante-

rons, le second jour, si les rubriques le permettent, la Messe solennelle de cette belle association, permise par le St. Siège, dans cette Province, pour demander que notre sainte Mère, l'Eglise Catholique, soit délivrée de tous les dangers qui la menacent, et protégée contre toutes les erreurs qui l'assiégent de toutes parts, afin qu'elle remporte un éclatant triomphe sur tous ses ennemis, et qu'elle jouisse en tous lieux, de la paix et de la liberté, dont elle a besoin, pour étendre le règne de Notre Seigneur Jésus-Christ, jusqu'aux extrêmités du monde. Tant de ferventes prières vont, nous l'espérons, de la bonté divine, répandre, sur cette grande et belle œuvre, des grâces abondantes, qui la feront prospérer de jour en jour, à la plus grande gloire de Dieu, et au plus grand bien temporel et spirituel de nos villes et de nos campagnes.